



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



NOTE D'INFORMATION n°5

**CONSULTATIONS DU 15 OCTOBRE 2014
SUR LE PROJET DE SOCLE COMMUN
ET SUR LE PROJET DE PROGRAMME
DE L'ÉCOLE MATERNELLE**

**Circonscription
de
THIONVILLE 1**

@ mël : ce.ia57-ien-thionville@ac-nancy-metz.fr

Note reçue à l'école le :

NOM	Prénom	Date	Émargement

Inspection de l'Éducation Nationale
Circonscription de Thionville 1
3 allée de la Terrasse
57100 – THIONVILLE

03.82.88.64.02

03.82.83.17.28



Cette note d'information est à émarger obligatoirement par tous les enseignants de l'école, remplaçants compris ; elle est à conserver en archives accessibles à la consultation.

L'Inspectrice de l'Éducation Nationale

À

Mesdames les Directrices, Messieurs les Directeurs
Mesdames les enseignantes, Messieurs les enseignants
Mesdames et Messieurs les membres du RASED

de la circonscription de Thionville 1

Afin de poursuivre la mise en œuvre de la Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, le conseil supérieur des programmes a rendu publique sa proposition de projet de socle commun de connaissances, de compétences et de culture le 8 juin 2014 (Annexe 1) et sa proposition de projet de programme de l'école maternelle le 3 juillet 2014 (Annexe 2).

Madame la Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche a engagé une importante consultation nationale sur ces deux projets. Un espace numérique dédié aux consultations nationales a été mis en place sur le site Éduscol à l'adresse eduscol.education.fr/consultations-2014-2015. Au terme de cette consultation, des modifications pourront être apportées au projet initial.

Ce temps d'échanges et de travail collaboratif, qui prendra la forme d'une demi-journée banalisée, autour de ces deux projets de texte, a été fixé le mercredi 15 octobre 2014, le matin, dans les écoles et collèges de l'académie.

CONSULTATION SUR LE PROJET DE SOCLE COMMUN

Public concerné :

- les enseignants des écoles et des collèges exerçant dans un niveau de l'école élémentaire
- une partie des membres du Rased.

Lieux et horaires :

Certains regroupements seront réalisés par secteur de collège (pour les écoles des collèges Hélène Boucher et Charlemagne).

Certaines écoles se regrouperont en croisant les variables « nombre d'enseignants » et « proximité géographique ».

En Annexe 3 se trouve la composition des groupes pour les écoles élémentaires du secteur de collège Hélène Boucher ainsi que la trame du questionnaire proposée.

En Annexe 4 se trouve la composition des groupes pour les écoles élémentaires du secteur de collège Charlemagne.

En Annexe 5 se trouve la composition des groupes pour les écoles élémentaires des secteurs de collège La Milliaire et Évariste Galois ainsi que la trame du questionnaire proposée.

Les horaires y sont indiqués.

Modalités :

La consultation se déroulera en deux temps :

- le mercredi 15 octobre 2014, par groupes de travail selon des regroupements à géométrie variable (cf. Annexes 3, 4 et 5). Une synthèse des réflexions en grand groupe est prévue pour les regroupements école/collège (Hélène Boucher et Charlemagne). Aucune remontée collective n'est demandée au niveau de la circonscription.
- Individuellement, via l'application mise en ligne sur le site du Ministère pour la saisie. Chacune et chacun ont reçu récemment sur leur messagerie professionnelle un courriel contenant un lien personnalisé ouvrant l'accès au questionnaire. Celui-ci offre la possibilité de renseigner le questionnaire en plusieurs fois, en conservant en mémoire ce qui a été saisi d'une session à l'autre, tout en garantissant l'anonymat des réponses. Ce questionnaire comprend un tronc commun destiné à tous et une partie facultative pour celles et ceux qui souhaiteront donner un avis plus détaillé sur les cinq domaines de formation.

CONSULTATION SUR LE PROJET DE PROGRAMME DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Public concerné :

- les enseignants des écoles maternelles et des écoles primaires exerçant dans un niveau préélémentaire
- une partie des membres du Rased.

Lieux et horaires :

Certaines écoles seront regroupées.

Horaires : 8h30 – 11h30.

En Annexe 6 se trouve la composition des regroupements.

Modalités :

Les échanges s'appuieront sur un questionnaire - formulaire (Annexe 7) qui comporte à la fois :

- des champs numériques où l'animateur du regroupement indiquera le nombre de participants concernés pour chacune des quatre occurrences.
- des champs textes où l'animateur pourra rédiger la synthèse des commentaires.

La remontée des résultats de la consultation collective sur le projet de programme de l'école maternelle se fera par l'intermédiaire d'un formulaire en ligne.

Le formulaire se trouve à l'adresse ci-dessous :

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/portail-pedagogique-educatif-mosellan/enquetes/maternelle/>

L'identifiant et le mot de passe de connexion sont identiques à ceux du constat de rentrée.

Les réponses seront enregistrées à chaque changement de page et il sera possible de revenir sur l'enquête en cas d'erreurs ou de compléments en se reconnectant.

S'il y a un groupement de plusieurs écoles, une seule école se connectera avec son identifiant et son mot de passe et l'animateur fera remonter la réponse collective pour le groupement (le nombre d'enseignants participant sera demandé au début de l'enquête).

Il convient de prévoir un accès à internet via un ordinateur disponible dans l'école pour que l'animateur effectue cette remontée qui doit se faire exclusivement par voie numérique.

Un comité de circonscription sera constitué afin de réaliser une synthèse des remontées, le vendredi 17 octobre 2014 à 18h et ouvert aux enseignants volontaires. Merci à ceux qui sont intéressés de se signaler au secrétariat de l'inspection avant le 16 octobre 2014.

Les enseignants qui le souhaitent peuvent en outre apporter une contribution en parallèle de la consultation menée dans les écoles. Pour cela, le Ministère met à disposition une adresse électronique :

maternelle-consultation-2014-2015@education.gouv.fr

Je remercie chacune et chacun pour sa participation active à ce temps de réflexion qui nous engage collectivement, et plus particulièrement les collègues qui acceptent d'assumer les rôles d'animateur ou de secrétaire de séance.



Audrey LEININGER

Annexes :

- Annexe 1 : Projet de socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- Annexe 2 : Projet de programme de l'école maternelle
- Annexe 3 : Composition et des groupes et questionnaire – guide pour l'animation pour la consultation sur le projet de socle commun – Hélène Boucher
- Annexe 4 : Composition et des groupes, questionnaire – guide pour la réunion plénière et questionnaire – guide pour l'animation pour la consultation sur le projet de socle commun – Charlemagne
- Annexe 5 : Composition et des groupes et questionnaire – guide pour l'animation pour la consultation sur le projet de socle commun – La Milliaire et Évariste Galois
- Annexe 6 : Composition des groupes pour les enseignants exerçant en maternelle
- Annexe 7 : Aide à la conduite de la consultation sur le projet de programme de l'école maternelle.